

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – CLOT DES VACHES

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent aux prestations d'hébergement et de restauration du refuge du Clot des Vaches. Ces CGV sont en permanence accessibles dans l'établissement et sur son site internet. Toute réservation implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc...

En cas de contradiction entre les dispositions figurant au devis accepté par le client et celles figurant aux présentes CGV, les dispositions du devis prévalent.

Objet

Les présentes CGV déterminent les obligations ainsi que les droits des parties se rapportant aux réservations effectuées par l'intermédiaire du présent site pour le refuge du Clot des Vaches :

- contact@refugeclotdesvaches.com
- N° SIRET 939 351 409 00015
- Assurance multirisque professionnelle GROUPAMA (contrat n°514823870001)

Le « gardien » désigne le gérant du refuge, vendeur, proposant des prestations d'hébergement et de restauration à la vente en ligne.

Le « client » désigne la personne qui achète en ligne des prestations d'hébergement et de restauration dans le refuge.

Réservation

Les conditions générales de ventes doivent obligatoirement être acceptées avant une réservation.

Toute réservation par l'intermédiaire du système en ligne suppose la consultation et l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Arrhes

Les réservations sont effectives à règlement et encaissement d'arrhes déductibles à la fin du séjour convenu, à hauteur d'une valeur de 10€/personne/nuit.

Prix et réductions

Les prix indiqués en ligne et dans l'établissement sont en euros et s'entendent par personne.

Délai de réservation

Les réservations par internet sont possibles et prises en compte jusqu'à 2 jours avant le jour d'arrivée.

Durée de validité de la réservation

La réservation est maintenue jusqu'à l'heure limite d'arrivée à savoir :

- 18h30 d'octobre à mai, et 19h de juin à septembre pour les demi-pensionnaires,
- 20h de juin à septembre pour les pensionnaires hors-sac (emplacement bivouac uniquement), le reste du temps l'heure limite est la même que pour les demi-pensionnaires.

Demi-pension

Les tarifs de la demi-pension comprennent le dîner, la nuitée et le petit déjeuner. Les repas sont uniques et vendus complets. Les repas ou les composantes des repas non pris ou non consommés ne seront ni déduits, ni reportés.

Le dîner est servi entre 18h45 et 19h et le petit-déjeuner est servi entre 6h et 7h30.

Les pique-niques non réservés sur le site doivent être commandés au minimum la veille avant 17h.

Les régimes alimentaires spéciaux doivent être impérativement portés à connaissance du gardien par le client au moment de la réservation en ligne (sans viande, sans gluten, allergies...) ou à défaut dans un délai maximum de 5 jours avant le séjour. Un supplément pourra être appliqué pour la cuisine et les produits utilisés.

En cas d'arrivée tardive, après l'heure limite d'arrivée, le client est dans l'obligation de prévenir le gardien, celui-ci décidera selon l'heure si la prestation de restauration peut être maintenue.

Le client qui ne se présente pas au petit déjeuner dans les horaires indiqués ne pourra exiger du gardien une prestation de restauration.

Mise à disposition

Les dortoirs sont disponibles à partir de 17h00 et doivent être libérés avant 8h30 le lendemain. En cas d'arrivée tardive le client est dans l'obligation de prévenir le gardien, qui prendra, le cas échéant, des dispositions pour garantir à l'ensemble des clients les meilleures conditions d'hébergement dans les dortoirs.

Des douches chaudes sont accessibles seulement quand le débit de la source d'eau captée le permet. Ce point est laissé à la stricte appréciation du gardien.

Les douches fonctionnent avec des jetons payants.

Bivouac

Les clients en bivouac doivent strictement respecter la réglementation française (code de l'Environnement, code de l'Urbanisme notamment), la réglementation portée par la

commune de Monêtier les Bains, le cas échéant, et par les règles d'usage fixées par les gardiens.

Les bivouacs comprennent la demi-pension au refuge. Une modification de la date de réservation est possible selon disponibilités, sur demande écrite par email (contact@refugeclotdesvaches.com).

Modification du nombre de participants

Nous attirons votre attention sur le fait que les prestations d'hébergement et de restauration en refuge ne sont pas soumises au délai de rétractation de 14 jours prévu par le Code de la Consommation.

Les présentes CGV du refuge précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

La réduction du nombre de participants est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'article ci-après, qu'il s'agisse notamment d'hébergement, de restauration ou d'espaces loués.

Si le nombre de participants s'avérait supérieur au nombre indiqué lors de la réservation, la mise à disposition des espaces ne serait confirmée qu'après confirmation des disponibilités.

Une modification du nombre de participants ou de durée doit faire l'objet d'une nouvelle réservation.

Annulation

Le client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après. Les annulations, de tout ou partie de la réservation initiale, doivent être adressées par écrit, par email (contact@refugeclotdesvaches.com).

Le remboursement des arrhes se fait seulement dans les cas suivants : décès, décès d'un proche (père, mère, frère, sœur, enfant, grand-parent), maladie invalidante, blessure ou météo défavorable.

Pour les cas de décès, maladie et blessure, un justificatif officiel sera demandé (certificat de décès, certificat médical).

La météo défavorable étant entendue comme une météo mettant en jeu la sécurité des clients (risque avalanche élevé, précipitation importante, brouillard persistant,...), et non

comme une météo défavorable du point de vue du confort (précipitation, pas d'ensoleillement,...).

En cas d'annulation :

- Plus de 48h avant l'arrivée prévue, remboursement des arrhes sur demande écrite par email accompagnée d'un RIB et du justificatif. (48h avant la réservation = J-2 maximum 13h heure française GMT +2),
- Moins de 48h avant l'arrivée prévue (13h heure française GMT +2), les arrhes sont conservées en totalité.

Attention, toute demande de modification de la date de réservation doit être formulée par écrit par email (contact@refugeclotdesvaches.com). Cette demande sera traitée par le gardien et acceptée sous réserve de places disponibles.

En cas d'annulation les arrhes peuvent être reportée sur une prochaine commande dans les 6 mois suivant l'annulation. Un report d'arrhes doit impérativement faire l'objet d'une demande par écrit par mail (contact@refugeclotdesvaches.com).

Annulation du fait du gardien du refuge. Le gardien pourra annuler la réservation sans frais avant le début du séjour s'il est empêché de fournir la prestation en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables notamment en raison de conditions nivo-météorologiques ou de sécurité exigée. Le gardien préviendra le client de cette annulation dans les meilleurs délais avant la date du séjour. Le client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais ne pourra pas exiger de dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Séjour écourté

Les arrhes ne sont déductibles qu'en fin de séjour à condition que celui-ci soit réalisé intégralement. Pour toute réservation écourtée, des frais équivalents à ceux de la durée réservée restante seront retenus. En cas de départ anticipé ou de personnes non arrivées, le séjour global réservé doit être réglé dans sa totalité. A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par ses soins une assurance annulation.

Modification des prestations

Toute demande de modification des prestations par rapport aux CGV et/ou au devis doit être adressée par écrit (contact@refugeclotdesvaches.com) à l'établissement. Faute d'acceptation écrite de l'établissement, le contrat est réputé perdurer selon les termes et conditions déterminés aux C.G.V.

Attribution

Le gardien ne peut garantir une attribution de dortoir de manière irrévocable. Si le nombre de participants s'avérait inférieur ou supérieur au nombre prévu sur le devis, le client pourrait se voir attribuer un autre espace que celui initialement prévu, pour des raisons inhérentes à la gestion de l'établissement.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur du refuge pour le confort de tous les hôtes.

Responsabilité

Le gardien ne peut être tenu responsable de vols commis dans le refuge et à ses abords non clos et non gardés.

Sécurité

Les résidents du refuge sont tenus de se conformer aux règles de sécurité affichées. En cas d'incident majeur et conformément aux consignes de sécurité affichées, les résidents doivent prévenir les autorités compétentes (secours en montagne, pompiers, police, SAMU) et leur faciliter l'accès au refuge. A cet égard, les accès aux locaux du refuge, et notamment les issues de secours, doivent toujours être dégagées pour permettre le libre passage des secours.

Conformément à l'article 6 du décret n°95-949 du 25/08/1995, relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de lits superposés, le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans.

Hygiène

Conformément à la législation en vigueur, le Refuge du Clot des Vaches est un établissement non-fumeur. Il y est absolument interdit de fumer dans tout le refuge, dortoirs et communs compris.

Il est absolument interdit de manger et de boire dans les dortoirs et couloirs.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des consignes et règlements de l'établissement, notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif. Le client veillera à ne pas perturber l'exploitation de l'établissement, et ne portera pas atteinte à l'intégrité et à la sécurité des biens et des personnes.

A son arrivée, le client trouve un établissement propre qu'il est tenu de maintenir en bon état de propreté pendant la durée de son séjour.

Pour dormir, il est demandé à chacun d'utiliser un draps sac (drap de soie) et une taie d'oreiller.

La qualité de vie du refuge exige une attitude correcte, courtoise et respectueuse de chacun vis-à-vis des autres, notamment en veillant à la tranquillité du lieu.

La salle commune ferme ses portes à 21h30.

Le silence à l'intérieur du refuge est demandé pour 22h.

Litige et médiation

En cas de litige entre le client et le refuge, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. Le client, ou le gardien, adressera une réclamation écrite directement auprès du professionnel/du client.

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse de la partie adverse dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client, consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation.

L'ensemble des informations relatives à la réservation et accessibles via le système de réservation est présenté en langue française ainsi que dans plusieurs autres langues étrangères. Seule la version française fait foi, les traductions automatiques obtenues à partir d'un outil de traduction automatique n'engagent pas la responsabilité du gardien du Refuge du Clot des Vaches.

Le client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

Période gardée

Le refuge est ouvert sur 9 mois, de décembre à avril et de juin à septembre. En dehors de ces périodes le refuge n'est pas accessible, il ne dispose pas d'espace non gardé.

Ces périodes d'ouverture sont maximales et à titre indicatif, il est recommandé aux clients de consulter le site internet du refuge pour connaître les dates précises d'ouverture.